

XVIe Sommet de la Francophonie Ali Bongo Ondimba à Antananarivo depuis hier

J.O.
Libreville/Gabon

LE chef de l'Etat est arrivé, hier soir, dans la capitale de la République de Madagascar, Antananarivo où il prend part, aux côtés de certains de ses pairs, au XVIe sommet de la Francophonie, ce samedi 26 novembre 2016. Des assises placées sous le thème : « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone ».

Ce Sommet est le rendez-vous le plus élevé qui existe dans le cadre de la Francophonie. Il est organisé tous les deux ans par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), réunissant à la fois chefs d'Etat et de gouvernement. Le dernier sommet de l'OIF a eu lieu à Dakar, au Sénégal, en 2014. C'est une trentaine de

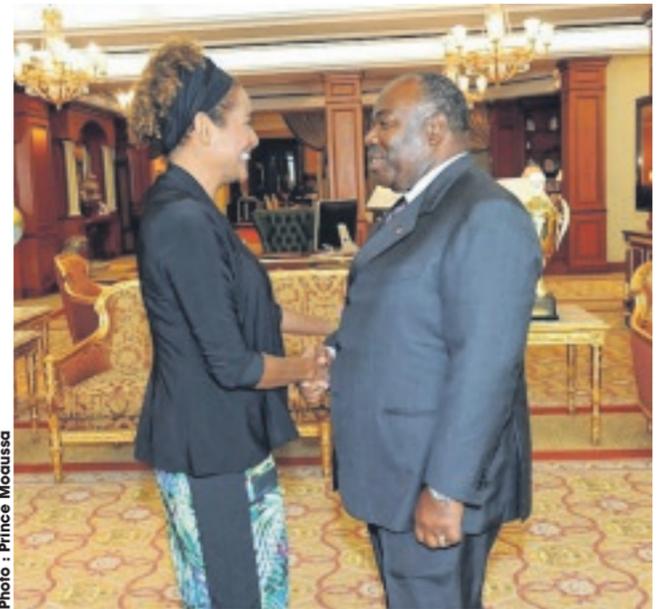


Entretien entre le chef de l'Etat et un officiel malgache, peu après son arrivée à Antananarivo.

chefs d'Etat et de gouvernement, sur les 79 que compte l'espace, qui sont attendus dans la Grande île. A noter que la communauté francophone, à travers le monde, compte plus de 900 millions de personnes dont 274 millions de locuteurs. Le Gabon est un partenaire historique de l'OIF dont il est membre depuis 1970.

Libreville abrite le Bureau régional de la Francophonie pour l'Afrique centrale (Brac). Depuis deux ans, le mandat de Michaëlle Jean s'inscrit dans une feuille de route marquée par la question de la Francophonie économique, plus particulièrement celle des jeunes et des femmes, considérés comme de véritables ac-

teurs du développement dans cet espace francophone. Les travaux d'Antananarivo devront ainsi constituer le socle d'une nouvelle dynamique des pays ayant en partage l'usage de la langue française. Les questions de paix et de sécurité ne seront pas en reste. De ce fait, le Sommet de Madagascar, devra éga-



La SG de l'OIF et le chef de l'Etat, Ali Bongo, lors d'une visite au Gabon.

lement faire le point sur les multiples situations de crise dans l'espace francophone et plusieurs résolutions sur de nombreux secteurs d'activité seront proposées pour être entérinées. Occasion pour le Gabon, par le biais de son dirigeant, fervent partisan de l'évolution de l'organisation francophone, de soutenir le projet de réso-

lution de création d'une entité pour la promotion de l'égalité homme-femme, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles, au sein de l'espace francophone. Une résolution qui s'inscrit dans le cadre de la Décennie de la Femme décrétée au Gabon par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, pour les années 2015 à 2025.

Coopération Gabon-FMI

Le Fonds encourage le gouvernement à persévérer dans ses efforts



Une phase de l'entretien entre le PM Issoze Ngondet et la délégation du FMI.



Alex Segura Ubierto (extrême gauche) a conduit la délégation du Fonds.

O'. N.
Libreville/Gabon

C'est l'un des principaux enseignements de la mission effectuée, récemment, dans notre pays, par une délégation du Fonds monétaire international (FMI). Laquelle était conduite par Alex Segura Ubierto, chef de Missions au département Afrique de cet organisme de Bretton Woods. Ces experts ont eu un échange avec le Premier ministre, Franck-Emmanuel Issoze Ngondet.

LE ministre de l'Économie, Régis Immongault Tatan-gani, l'avait annoncé dans une interview publiée il y a quelques semaines dans nos colonnes. Une délégation du Fonds monétaire

international (FMI), conduite par Alex Segura Ubierto, chef de Missions au département Afrique du Fonds, vient effectivement de séjourner à Libreville. Il est venu C'était échanger sur l'état actuel de l'économie gabonaise dans le contexte international marquée par la chute du prix du baril du pétrole. Il a également été question de voir quel peut être l'accompagnement du FMI dans certains éléments spécifiques, par exemple, "les problèmes d'approfondissement du secteur financier, d'intermédiation financière, la lutte contre les exonérations fiscales, le renforcement de l'efficacité de la dépense publique, l'amélioration de la compétitivité de l'économie gabonaise". Alex Segura Ubierto et sa

délégation ont été reçus par le Premier ministre, Franck-Emmanuel Issoze Ngondet, en milieu de semaine. Le patron de l'Économie gabonaise a participé aux échanges. Occasion pour les experts du Fonds de faire le point de leurs entretiens avec les autorités gouvernementales. Dans cette option, les hôtes du locataire de l'Immeuble du 2-Décembre, n'ont pas manqué d'exprimer leur "optimisme" quant à l'évolution de notre économie et la pertinence des mesures prises par le gouvernement gabonais pour faire face à la crise pétrolière qui obère son budget depuis plusieurs années. Les experts du FMI estiment que la situation économique du Gabon n'est pas alarmiste, malgré le

contexte de conjoncture internationale et la baisse des ressources pétrolières. "Les efforts du gouvernement dans les secteurs de l'agriculture, du bois et des services sont de nature à atténuer les conséquences du choc brutal des cours du pétrole", a affirmé le chef de la délégation du FMI. Non sans souligner que le gouvernement gabonais a fait "des efforts louables qui ont aidé à protéger l'économie gabonaise du contre-choc pétrolier". Autres efforts salués, ceux engagés dans le sens de la diversification de l'économie. Tout en magnifiant, cependant, "la nécessité de maîtriser la dépense publique". Dans ce sens, et comme annoncé devant l'Assemblée nationale par le Premier ministre Issoze Ngondet, le FMI entend ac-

compagner le gouvernement gabonais dans sa politique de réforme budgétaire "afin de rendre le tissu économique national plus dynamique et plus résistant à l'impact négatif des cours du pétrole". On se souvient de ce que, dans l'interview citée plus haut, le ministre Immongault avait déclaré que les "relations entre le Gabon et le FMI sont très bonnes". Celles-ci s'articulent autour de trois volets. Le premier est la participation de notre pays aux rencontres statutaires telles que les réunions annuelles du printemps ou les Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale. Le deuxième, plutôt technique, concerne l'assistance technique dont bénéficie le Gabon dans le cadre des réformes struc-

turelles essentielles. Le troisième et dernier volet a trait aux engagements statutaires du Gabon, au titre de l'article IV des statuts du Fonds monétaire international, lequel stipule que le Fonds "exerce une ferme surveillance sur les politiques de change des États membres et adopte des principes spécifiques pour guider les États membres en ce qui concerne ces politiques." Comme pour fixer définitivement les esprits, le ministre de l'économie avait tout simplement affirmé : "Nous n'avons aucune raison de nous passer de l'expertise du FMI". Non sans souligner que "pour le gouvernement, l'idée d'un programme d'ajustement structurel n'est pas envisageable pour l'instant".